

## Pièces à fournir pour l'établissement d'une donation/donation-partage

*En prévision de notre rendez-vous, je vous remercie de bien vouloir réunir parmi les éléments listés ci-après, les pièces et renseignements vous concernant.*

*Les éléments dont vous ne disposerez pas lors du rendez-vous devront m'être remis ultérieurement.*

### 1 - Etat civil concernant les donateurs et les donataires

Copie de chacune des pages du livret de famille  
Copie du jugement d'adoption, s'il y a lieu  
Copie du contrat de mariage et/ou du contrat de changement de régime matrimonial, s'il y a lieu Copie du PACS, s'il y a lieu Copie du jugement de divorce, s'il y a lieu Pour les personnes de nationalité étrangère, fournir en supplément un acte de naissance, une copie de la carte de séjour et une copie du passeport  
Si mineurs ou majeurs protégés : copie du jugement d'ouverture de tutelle

### 2 - Objet de la donation

#### A. Donation d'un immeuble

Copie des actes constituant les titres de propriété (vente, attestation de propriété dressée après un décès, partage, échange)  
Avis de valeur par un professionnel  
Coordonnées du syndic, s'il y a lieu  
Copie du bail, s'il y a lieu  
Coordonnées de l'administrateur de biens, s'il y a lieu

#### B. Donation de titres de société

Copie des statuts à jour,  
Evaluation des titres par un expert-comptable,  
Procès verbal de l'assemblée donnant agrément à la cession, s'il y a lieu.

#### C. Donation de valeurs mobilières

Coordonnées de la banque et du gestionnaire de portefeuille, Numéro de compte(s) concerné(s) par la donation.

### 3. Divers

Copie des donations antérieures consenties par le donateur au donataire